

# Compte rendu de la séance du jeudi 11 janvier 2018

Secrétaire(s) de la séance: Cathy DAL BORGIO

## Ordre du jour:

- nomination d'un agent recenseur,
- rémunération de l'agent recenseur,
- procédure pour améliorer la réception de la téléphonie mobile,
- questions diverses :
  - commissions de la CAGV,
  - agent d'entretien,
  - le haut débit et internet,
  - éclairage public,
  - les travaux de voiries,
  - repas des aînés,
  - suivi dotations et utilisation de la salle communale,
  - ....

## Délibérations du conseil:

### **DE\_2018\_001 nomination et rémunération d'un agent recenseur**

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a lieu de créer un emploi d'agent recenseur afin de réaliser les opérations du recensement de la population pour 2018.

Monsieur le Maire propose de voter pour la création de l'emploi.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE** à l'unanimité des membres présents,

- de créer un emploi d'agent recenseur du 18 janvier au 17 février 2017 afin de réaliser les opérations de recensement de la population de Champneuville.
- de rémunérer l'agent recenseur comme suit : Mme BAZART Marie-Josèphe sera rémunérée 400 euros net comprenant la formation et les frais de déplacements

Et **AUTORISE** le Maire à signer l'arrêté de recrutement d'un agent recenseur et autres documents se rapportant au recensement de la population 2018.

Depuis novembre 2017, les dysfonctionnements sur le réseau de la téléphonie mobile sont récurrents. Depuis l'installation de la 4G fin décembre 2017, la qualité de service s'est encore dégradée de manière inacceptable.

Les membres du conseil municipal demande au Maire de déposer un dossier sur la plateforme France Mobile pour remonter les problèmes de couverture mobile pour la commune de Champneuville.